

Avis adopté

Séance plénière du 14 novembre 2023

Face au *changement climatique*, accélérer une adaptation systémique et juste

Déclaration du groupe Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale

En relisant cet avis avec un peu de recul, il nous semble que, dans cette réflexion commune, nous avons adopté un point de vue de sédentaires : comment adaptons-nous nos logements, nos entreprises, nos territoires ?

Nous avons laissé de côté un sujet difficile : celui des migrations, et nous voudrions le questionner collectivement sur deux aspects.

1 - Nombre de territoires vont devenir inhabitables durant ce siècle, par manque d'eau ou par excès d'eau... la plupart de ces migrations se feront à l'intérieur des pays, mais les migrations entre pays voisins, voire entre continents vont s'accélérer : la Sibérie est train de se peupler, les habitants des Tuvalu sont officiellement accueillis en Australie... Que ferons-nous lorsque certains se présenteront à nos portes ?

2 - L'humanité n'est pas la seule : tout ce qui est vivant souffre aujourd'hui, et essaie de s'adapter de différentes façons, la migration étant la plus naturelle. Nous le constatons déjà par une tropicalisation de la mer Méditerranée.

En 2014, notre assemblée déclarait déjà dans un premier Avis sur l'adaptation (je cite) : « *La priorité est d'assurer les continuités écologiques identifiées dans les documents de l'État et des collectivités territoriales.* »

Cela n'a pas été fait. Au contraire, les trames vertes et bleues sont aujourd'hui les lieux où s'exerce la plus forte pression à l'installation d'énergies renouvelables, parce que cela nous gêne le moins. Nous ne considérons pas ces trames comme des infrastructures écologiques essentielles, nous les industrialisons. La préconisation 13 évoque le sujet, mais de façon trop allusive.

Notre groupe votera l'avis, et appelle à résoudre ce conflit structurel entre adaptation et atténuation, entre changement climatique et biodiversité, en appliquant tant les acquis du Grenelle de l'Environnement que l'avis de 2014 sur ce sujet.

Nous espérons ne pas attendre 9 ans pour cela.